INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

A une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie tenue par appel conférence due au Covid-19 , à **10:30** h ce mardi le quatrième jour du mois de mai deux mille vingt et un, à laquelle sont présents Messieurs, Madame

-Normand Dyotte , Maire - Ville de Candiac

-Christian Ouellette , Maire - Ville de Delson

-Jocelyne Bates, Mairesse - Ville de Sainte-Catherine

-Jean-Claude Boyer , Maire - Ville de Saint-Constant

formant le Conseil sous la présidence de M. Donat Serres, Maire de la Ville de La Prairie.

21-05-38 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates, appuyé par M. Christian Ouellette et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie adopte l'ordre du jour tel que présent et résumé comme suit:

1.- Approbation de l'ordre du jour.
2.- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2021.
3.- Approbation des comptes à payer.
4.- Correspondance reçue par la Régie jusqu'au 29 avril 2021.
5.- Mandat INRP et l'IQEA.
6.- Présentation du rapport d'Aquatech mars 2021.
7.- Varia
8.- Question du public
9.- Levée de l'assemblée.

21-05-37 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE TENUE LE 6AVRIL 2021.

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé par Mme. Jocelyne Bates et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2021.

21-05-38 APPROBATION DES COMPTES A PAYER

Après délibération, il est proposé par M. Jean-Claude Boyer, appuyé par M. Christian Ouellette et résolu unanimement :

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve les comptes à payer pour le fonds d'administration au montant de 303,025.16 $ et pour le fonds des dépenses en immobilisations au montant de 4,444.01 $ pour un montant total de 307,469.17 $.

rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

21-05-39
No de résolution ou annotation

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier donne communication de la correspondance reçue par la Régie jusqu'au 29 avril 2021, le tout tel que mentionné à la liste annexée à la présente et le Conseil d'administration en prend connaissance.

21-05-40 MANDAT A LA FIRME SNC-LAVALIN CONCERNANT L'ÉVALUATION DES COMPOSANTES DE L'INRP DEMANDÉE PAR ENVIRONNEMENT CANADA ET DE L'IQEA DU QUÉBEC.

Considérant les modalités applicables à la déclaration de l'INRP 2020 et l'ampleur de la tâche, particulièrement pour l'évaluation et la révision du volet des rejets atmosphériques.

Considérant qu'il faut également remplir la déclaration de l'inventaire québécois d'émission atmosphérique (IQEA).

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé par Mme. Jocelyne Bates et résolu unanimement :

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie mandate la firme SNC-LAVALIN afin de compléter les composantes demandées selon les directives d'Environnement Canada à partir du guide de l'Inventaire National des Rejets de Polluants 2020 et la déclaration provincial de l'IQAE et ce pour un montant de $ 9,400.00 plus taxes, incluant un volet pour une quantification des nouvelles données sur les GES selon l'offre de services datée du 5 avril 2021.

21-05-41 RAPPORT D'EXPLOITATION DE MARS 2021.

Le Secrétaire-trésorier dépose le rapport d'exploitation de mars 2021 et le Conseil d'administration en prend connaissance

21-05-42 VARIA.

Aucun dossier

21-05-43 QUESTION DU PUBLIC.

Aucune question du public.

21-05-44 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates , appuyé par M. Jean-Claude Boyer et résolu unanimement:

QUE la présente séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie soit levée.

Et la séance est levée.

M. Donat Serres, Maire
Président de l'assemblée

M. Gilbert Samson
Secrétaire-trésorier

ormules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)